



Conseil d'établissement

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement de l'année scolaire 2020-2021,
tenue le mercredi 07 octobre à 19 h 00, via la plateforme ZOOM.

Liste des présences

Parents :			
Judith Désormeau	Présente	Bahria El Mchaadar	Absente
Fariza Aït Ouali	Présente	Denis Kouassi Kouadio	Présent
Myriam Avetisyan	Présente	Fatima Najah	Présente
Personnels :			
Antonietta Mamone	Présente	François Blouin	Présent
Cathy Mc Kenven	Présente		
Élèves :			
	Absents		
Membre de la communauté : Carrefour Jeunesse emploi			
Jérôme Alban	Présent		
Direction :			
Martin Sawyer	Présent		

1. Accueil et ouverture de la rencontre

+ La réunion virtuelle débute à 19 h 20.

Mme Désormeau et M. Sawyer souhaitent la bienvenue aux nouveaux membres du CÉ.

Mmes Najah et Avetisyan se présentent et expliquent leurs motivations à se joindre au CÉ.

Mme Najah a déjà une expérience comme membre du CÉ avec l'école La Dauversière.

Chaque membre du CÉ se présente ensuite à son tour.

M. Sawyer rappelle aux parents nouvellement élus que leurs mandats est d'une durée de deux ans.

+ Tous les membres présents donnent leur autorisation que cette rencontre soit enregistrée à des fins de faciliter la rédaction du présent procès-verbal. L'enregistrement sera ensuite supprimé par M. Sawyer.

+ Mme Ait Ouali demande si les procès-verbaux peuvent être mis en ligne sur le site Internet de l'école. M. Sawyer rappelle qu'il existe un cartable à l'accueil de l'école avec tous les procès-verbaux qui est consultable en tout temps par les parents. M. Sawyer est d'accord comme l'ensemble des membres du CÉ pour mettre les prochains procès-verbaux sur le site Internet de l'école comme d'indiquer les dates des prochains CÉ.

2. Vérification du quorum : Mme Désormeau constate que le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Mme Aït Ouali propose l'adoption de l'ordre du jour tel quel. M. Blouin seconde.

4. Question du public : Aucune personne du public n'assiste à cette rencontre virtuelle.

5. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Mme Désormeau propose M. Alban comme secrétaire d'assemblée.

Mme Aït Ouali seconde.

6. Retour sur le procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de l'Assemblée générale des parents, tenue le mardi 15 septembre 2020 à 19 h 00, via la plateforme ZOOM est adopté à l'unanimité. M. Kouassi Kouadio propose l'adoption du procès-verbal tel que rédigé. Mme Aït Ouali seconde.

7. Travaux du conseil-adoption-approbation-consultation-information

a. Nomination de la présidence pour la prochaine année

Mme Désormeau est élue à l'unanimité comme présidente du CÉ pour l'année scolaire 2020-2021.

b. Calendrier des rencontres 2020-2021

+ Les rencontres se feront en virtuel jusqu'au mois de décembre au moins.

Les rencontres débuteront à 19h.

M. Sawyer rappelle l'importance de la présence des parents à ces rencontres.

M. Sawyer informe le CÉ qu'il y a cette année deux parents réservistes.

M. Sawyer demande aux membres de confirmer leur présence lors de chaque convocation.

M. Sawyer rappelle que cette instance a une valeur légale et que le bon fonctionnement du CÉ est une plus-value pour l'école.

+ 8 rencontres sont programmées : Mme Ait Ouali propose et M. Alban seconde.

- 17 novembre
- 15 décembre
- 20 janvier
- 23 février
- 23 mars
- 20 avril
- 18 mai
- 02 juin

c. *Règles de régie interne*

- + M. Sawyer demande aux parents de prendre connaissance de ce document qui explique et présente le rôle et le fonctionnement du CÉ.
- + Des modifications seront à apporter prochainement à ce document. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain CÉ. Des modifications portant :
 - Changer la CSDM par Centre de service scolaire de Montréal.
 - Préciser les mandats du Centre de service scolaire de Montréal. M. Sawyer va se renseigner à ce sujet d'ici là notamment pour connaître le nom de la personne qui représentera l'école Évangéline pour la région Nord.

d. *Capacité d'accueil – PTRDI 2020-2023 (suivi)*

- + M. Sawyer nous présente dans les grandes lignes le document qui a été envoyé par courriel aux membres du CÉ. Il est constaté que l'école est déjà au-dessus de sa capacité d'accueil (814 élèves au lieu de 726 : 112% d'occupation de l'espace) et que la situation sera très préoccupante pour les 3 prochaines années venir pour culminer à 1021 élèves pour 2023-2024. Ces statistiques prévisionnelles ne tiennent pas compte des nouveaux étudiants des classes d'accueil. M. Sawyer rappelle que cette année l'école a dû installer deux classes d'accueil (par manque de place) dans des unités mobiles sur le terrain de l'école La Dauversière. Des prévisions sensiblement identiques pour La Dauversière.
- + M. Sawyer informe les membres du CÉ que le gouvernement a accepté de financer un projet de construction d'un bâtiment de 620 places. M. Sawyer indique également qu'il pourrait être envisagé d'utiliser les locaux de l'école Victor Doré comme une école transitoire pour laquelle des travaux d'aménagements seraient prévus.
- + Le CÉ aura à travailler ce dossier cette année en continue pour trouver des solutions plausibles avec le Centre de service scolaire. Le CÉ pourrait interpeller de nouveau le Centre de service scolaire pour l'idée de projet d'un campus scolaire (3 bâtisses sur le terrain de La Dau et les deux écoles réunies). Mme Mamone attire l'attention aux membres du CÉ que le personnel enseignant a signifié son désaccord (il y a deux ans) d'envisager de modifier l'acte d'établissement de l'école dans une perspective de fusion avec l'école La Dauversière entraînant des déplacements des élèves d'un même cycle dans plusieurs bâtisses. Mme Mamone, à la demande de Mme Désormeau, va documenter le CÉ quant aux positions du personnel enseignant de l'école lors des prochains CÉ. Mme Désormeau rappelle que le CÉ aura à prendre des décisions qui iront prioritairement dans l'intérêt des jeunes et qui éviteront de devoir délocaliser les deux points de services offerts par l'école.
- + Mme Avetisyan propose d'approuver l'acte d'établissement tel que rédigé. Mme Mc Kenven seconde. Toutefois, il est demandé de rajouter ce commentaire dans la case prévue à cet effet : *« Suite à l'approbation de l'acte d'établissement, les membres du CÉ demeurent préoccupés par les problèmes de capacité de l'école Évangéline. Il sera impossible pour l'école d'accueillir davantage d'élèves alors que les prévisions de clientèle annoncent de fortes augmentations de la population scolaire au cours des prochaines années. Il est urgent d'amorcer une réflexion sur le sujet afin de prévoir des solutions au problème. Le CÉ d'Évangéline veut être entendu à ce sujet et participer à*

cette réflexion. Les membres du CÉ 2020-2021 demande au CSSDM d'organiser une rencontre d'ici janvier 2021. »

e. Projet d'enseignement hybride en 4e et 5e secondaire

+ L'école avait travaillé sur ce type de projet qui devait débiter le 13 octobre prochain. Comme le gouvernement l'a rendu officiel et obligatoire, le CÉ n'a plus besoin de l'approuver. Mme Mamone tient à préciser que l'équipe-école était prête depuis longtemps et avait envisagé un scénario quasi similaire dès le mois de septembre (sur un principe d'une alternance AM et PM).

+ Les élèves de 4 et 5 seront présents en classe un jour sur deux dès le 8 octobre. Les élèves d'une même classe ont divisés en sous-bulles (A et B) afin de diminuer de moitié le nombres d'élèves dans les classes. Il y aura alternance entre les sous-bulles A et B. Cette forme d'enseignement sera effective jusqu'à la fin du mois et pourrait se poursuivre selon les directives de la santé publique. M. Sawyer précise que le projet hybride de l'école était de toute façon validé par le Centre de service scolaire car il permet de respecter les consignes de la santé publique et de mettre les enseignants et les élèves davantage en sécurité. Avec cette mesure préventive, il y aura 215 élèves de moins physiquement à l'école à chaque jour.

+ M. Sawyer précise aussi que les élèves présents à l'école devront porter en tout temps leur masque de protection. L'école a eu 4 cas de Covid-19 mais n'en recense plus aucun depuis 2 jours.

+ Mme Mamone répond à Mme Ait Ouali que le contenu des travaux à distance est variable d'un enseignant à l'autre. Il peut être question de travaux sur des matières vues, de travaux pour préparer une nouvelle matière, des travaux en équipe, etc.

f. Sortie éducatives / culturelles / sportives

Pas de sorties culturelles ou éducatives pour le moment.

8. Point des élèves

- + Aucun élève n'était présent car les élèves n'ont pas encore élu leurs représentant.
- + L'élection devrait avoir en lieu la semaine prochaine.

9. Points des parents : il n'y a pas eu de points soulevés par les parents.

10. Points du personnel de l'école

Il n'y a pas eu de points soulevés par le personnel de l'école.

11. Points du membre de la communauté

M. Alban informe les membres du CÉ que :

- + le CJE reste ouvert même si Montréal est en zone rouge.
- + une rencontre des intervenants en persévérance scolaire aura lieu prochainement afin de coordonner les actions.
- + une entente a été signée entre les centres de services scolaires, réseau réussite Montréal et tous les CJE de l'Île de Montréal pour que les listes des jeunes qui

décrochent soient envoyées aux CJE afin qu'ils puissent contacter chaque jeune afin de lui proposer un plan d'action personnalisé. L'école peut envoyer directement au CJE les noms de ces éventuels jeunes.

+ M. Alban fait valider aux membres du CÉ que le budget de 400\$ (pour le CÉ) puisse être utilisé par les jeunes des classes FPT pour réaliser des paniers de Noël pour les 12 personnes du CÉ. C'est une proposition de la part des enseignants du secteur TSA et cette demande fait suite au contexte actuel de la pandémie. Ce budget devait au préalable permettre aux jeunes des classes FPT de préparer des paniers-repas pour chaque membre du CÉ lors de chaque rencontre. Le CÉ est en accord avec ce projet et demande aux jeunes que ces paniers soient également le fruit d'un travail de transformation d'aliments. Les membres du CÉ se donnent aussi la possibilité d'offrir leur panier à la communauté, autres personnes de l'école, etc.

12. Varia

- + M. Sawyer informe Mme Ait Ouali que le poste d'Enseignant de français en 4^e secondaire est comblé depuis lundi.
- + Mme Ait Ouali informe les membres du CÉ qu'elle avait porté plainte contre la STM récemment car il n'y avait pas assez de bus pour se rendre à l'école permettant de respecter les distanciations. La STM l'a informé y remédier pour janvier 2021.

Levée de l'assemblée

M. Blouin propose la fin de la rencontre et Mme Mamone seconde.
Fin de la réunion à 22h13.

Judith Désormeau,
Présidente

Martin Sawyer,
Directeur